



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Où est l'argent pour la réforme des groupes de besoins ?

Question écrite n° 18533

## Texte de la question

Mme Sandrine Rousseau interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la réforme des « groupes de besoins ». De nombreuses visites d'établissements de sa circonscription et plusieurs échanges avec des élus, parents et enseignants, ont permis à Mme la députée d'observer la forte résistance de la communauté éducative vis-à-vis de la réforme des groupes de niveaux. Ils craignent à la fois la stigmatisation des élèves, la détermination *a priori* des parcours des jeunes, mais aussi une forte désorganisation des équipes enseignantes. Outre ces éléments, Mme la députée a été surprise de découvrir que la question des moyens de la réforme n'était jamais mise en avant. Cette réforme a été annoncée sans nouvel investissement. Pas de recrutements supplémentaires, pas d'augmentation de la dotation en heures de chaque établissement, pas de formation spécifique à la prise en charge de groupes en difficulté. Les établissements, qu'importe leur situation géographique, leurs besoins ou leurs moyens, sont tous logés à la même enseigne. Au regard du peu de souplesse laissé aux établissements pour appliquer la réforme, un tel choix interroge. Plusieurs établissements vont donc devoir choisir quels cours sacrifier pour réussir à dégager les heures et moyens humains nécessaires à la mise en œuvre de ces groupes de niveaux. Elle souhaite donc savoir où est l'argent pour la réforme des groupes « de besoins ».

## Données clés

**Auteur :** [Mme Sandrine Rousseau](#)

**Circonscription :** Paris (9<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18533

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** [Éducation et jeunesse](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation et jeunesse](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 juin 2024](#), page 4632

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)